

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de VERS-en-MONTAGNE

**Enquête relative à la révision de la
Carte Communale de Vers-en-Montagne**

Par arrêté du 22 mai 2018, le Président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la révision de la CC de Vers-en-Montagne.

M. Stéphane PORCHERET a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera du **18/06/2018** au **2/07/2018** à la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura aux jours et heures suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h – 13h30/17h.

à la mairie de Vers-en-Montagne aux jours et heures suivants :

mardi 10h - 12h et jeudi 17h - 19h.

M. le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie de Vers-en-Montagne les :

Lundi 18 juin 2018 de 10h à 12h

Jeudi 28 juin 2018 de 17h à 19h

Samedi 30 juin 2018 de 10h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la CC pourront être consignées sur le registre d'enquête papier déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Vers-en-Montagne 39 rue Stephen Pichon 39300 VERS EN MONTAGNE ou communiquées par voie électronique via l'adresse mail suivante : contact@champagnolenozerojura.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la CC pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil communautaire.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.champagnoleporteduhautjura.fr.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, à la mairie de Vers-en-Montagne et sur le site internet : www.champagnoleporteduhautjura.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.